

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 14 décembre 2020 par voie de visioconférence, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé, conseillères, messieurs François Deschamps, Dominic Léger, Michel Joly et Sylvain Brazeau, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes invités à assister à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin Dostie, pour être tenue par voie de visioconférence, lundi, le 14 décembre 2020, à 19h30.

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Budget 2021 – Adoption des prévisions de revenus et dépenses;
3. Règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2021 – Avis de motion et présentation du projet de règlement;
4. Taux d'intérêt pour les sommes dues à la municipalité;
5. Programme triennal d'immobilisations;
6. Période de questions;
7. Levée de la session extraordinaire du 14 décembre 2020.

DONNÉ aux Coteaux, ce 10e jour du mois de décembre deux mille vingt.

Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

INTRODUCTION

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 20 h 05 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

20-12-7538

Budget 2021 – Adoption des prévisions de revenus et dépenses

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité des Coteaux prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre

<u>REVENUS</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Taxe générale	2 060 907 \$	2 070 291 \$	9 384 \$
Taxe services de la dette	391 993 \$	413 142 \$	21 149 \$
Taxe service de la sécurité publique	837 261 \$	874 593 \$	37 332 \$
Surtaxe immeubles non résidentiels	179 007 \$	179 007 \$	0 \$
Répartitions locales	92 273 \$	59 992 \$	(32 281 \$)
Taxe d'eau	576 757 \$	649 210 \$	72 453 \$
Taxe d'épuration	348 854 \$	376 368 \$	27 514 \$
Taxe de vidanges	235 421 \$	246 110 \$	10 689 \$
Taxe de récupération	126 900 \$	148 868 \$	21 968 \$
Taxe de matières organiques	136 489 \$	120 727 \$	(15 762 \$)
Tarifcation piscine	14 592 \$	15 095 \$	503 \$
Paiement tenant lieu de taxes	31 620 \$	36 962 \$	5 342 \$
Recette de sources locales	853 027 \$	859 633 \$	6 606 \$
Revenus de transferts	225 698 \$	326 500 \$	100 802 \$
Appropriation de surplus et réserves	162 479 \$	362 498 \$	200 019 \$
<i>TOTAL DES REVENUS</i>	6 273 278 \$	6 738 995 \$	465 718 \$

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

DÉPENSES	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Administration générale	827 759 \$	999 677 \$	171 918 \$
Sécurité publique	1 092 498 \$	1 143 733 \$	51 235 \$
Transport routier	995 523 \$	950 438 \$	(45 085 \$)
Hygiène du milieu	1 240 196 \$	1 392 898 \$	152 702 \$
Urbanisme et territoire	193 488 \$	193 836 \$	348 \$
Loisirs et culture	987 322 \$	1 048 587 \$	61 265 \$
Service de la dette	704 842 \$	681 627 \$	(23 215 \$)
Dépenses d'immobilisations	231 650 \$	328 199 \$	96 549 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 273 278 \$	6 738 995 \$	465 717 \$

TAXES FONCIÈRES	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Taxe foncière générale	0.3675 \$	0.3617 \$	(0.0058 \$)
Taxe de dette	0.0699 \$	0.07218 \$	0.00228 \$
Taxe de la sécurité publique	0.1493 \$	0.1528 \$	0.0035 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	0.5867 \$	0.58668 \$	(0.00002 \$)

TARIFS PAR LOGEMENT	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
Eau	226.49 \$	246.52 \$	20.03 \$
Épuration des eaux	137.29 \$	143.16 \$	5.87 \$
Vidanges	103.30 \$	108.18 \$	4.88 \$
Récupération	49.99 \$	57.29 \$	7.30 \$
Matières organiques	53.81 \$	45.93 \$	(7.88 \$)
TOTAL DES TARIFS PAR LOGEMENT	570.88 \$	601.08 \$	30.20 \$

	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
SURTAXE IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS	0.3309 \$	0.3309 \$	0 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le budget de l'année financière 2021 soit accepté tel que ci-haut présenté.

.... ADOPTÉE

Règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2021 – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Monsieur Michel Joly donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil municipal un règlement décrétant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2021.

Un projet de règlement est déposé et présenté séance tenante.

20-12-7539 Taux d'intérêt pour les sommes dues à la municipalité

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le taux d'intérêt sur les sommes dues à la municipalité après l'expiration du délai prévu à l'article 981 du Code municipal, sera de 12% par année pour 2021.

....ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

20-12-7540 Programme triennal d'immobilisations

Selon l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre, adopter le programme des dépenses en immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'établir le programme triennal des dépenses en immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2021, 2022 et 2023 comme suit :

2021

Aménagement des parcs	50 000 \$	Budget d'opération
Usine de filtration	15 000 \$	Budget d'opération
Pavages de rues	100 000 \$	Budget d'opération
Trottoirs et bordures	20 000 \$	Budget d'opération
Diverses études	30 000 \$	Budget d'opération
Aménagements pour améliorer la sécurité sur la rue des Francs-Tireurs et Joly	10 000 \$	Budget d'opération
Deuxième module au parc Réjean-Boisvenu	13 000 \$	Budget d'opération – Covid-19
Remplacer l'éclairage rue Principale (led)	8 000 \$	Budget d'opération
Enseignes de nom de rue défraîchies à remplacer	2 500 \$	Budget d'opération
Plan d'aménagement du parc Audrey à compléter	5 000 \$	Budget d'opération
Logiciel de réservation pour plateau sportif, camp de jour et location de salles	10 000 \$	Budget d'opération – Covid-19
Finition intérieure au 199, rue Principale (tapis, peinture, aménagement de bureau)	30 000 \$	Budget d'opération
Stationnement du 21, rue Prieur avec aménagement le long de la rue Rémillard	70 000 \$	Emprunt
Aménager un sentier d'hébertisme au parc Émile-Asselin	10 000 \$	Emprunt
Facilité d'arrosage au parc Émile-Asselin (puit)	10 000 \$	Emprunt
Parcours de mise en forme pour les aînés au parc Réjean-Boisvenu	4 000 \$	Emprunt
Embellissement du chalet au parc Réjean-Boisvenu	20 000 \$	Emprunt
Abri pour tables à pique-nique au parc Réjean-Boisvenu	12 000 \$	Emprunt
Reconstruction du quai au parc Wilson, accès à l'eau	20 000 \$	Emprunt
Pancarte électronique pour les événements	32 900 \$	Emprunt
Enseigne au parc Emblème	15 000 \$	Emprunt
Anneau de glace aménagé sur le pourtour du parc Réjean-Boisvenu	20 000 \$	Emprunt
Entrée au parc Emblème (poisson-poubelle, fontaine éclairée)	20 000 \$	Emprunt
Remplacement de conduite d'aqueduc par le programme TECQ	1 460 695 \$	Emprunt et subvention TECQ
Voirie divers équipements	15 000 \$	Budget d'opération
Livres bibliothèque	13 000 \$	Budget d'opération
Usine de filtration – Toiture	50 000 \$	Emprunt
Automatisation poste de surpression rue Royal	50 000 \$	Emprunt
Génératrice	70 000 \$	Emprunt approuvé
Plans et devis caserne incendie	120 000 \$	Emprunt et subvention
Aménagement parc de la Gazonnière	65 000 \$	Emprunt et fonds pour parcs
Remplacement conduite d'eau brute (PRIMO ou FIMEAU) – règlement #234	2 110 000 \$	Emprunt règl. #234 approuvé et subvention
	4 481 095 \$	

2022

Aménagement des parcs	50 000 \$	Budget d'opération
-----------------------	-----------	--------------------

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Usine de filtration – Remplacement d'équipements	60 000 \$	Budget d'opération
Voirie divers équipements	15 000 \$	Budget d'opération
Pavages divers	50 000 \$	Budget d'opération
Trottoirs et bordures	20 000 \$	Budget d'opération
Amélioration du réseau d'eau potable	1 950 000 \$	Emprunt règl. #233 approuvé
Caserne incendie	2 000 000 \$	Emprunt et subvention
Achat de livres bibliothèque	13 000 \$	Budget d'opération
Étude géologique pour stabilité des rives de la rivière Delisle	50 000 \$	Emprunt
Refaire le pont au camping de concert avec Coteau-du-Lac	50 000 \$	Emprunt
Travaux circulation sur la rue Adrien-Rouleau	1 000 000 \$	Emprunt
	5 258 000 \$	

2023

Aménagement des parcs	50 000 \$	Budget d'opération
Voirie divers équipements	15 000 \$	Budget d'opération
Pavages divers	50 000 \$	Budget d'opération
Trottoirs et bordures	20 000 \$	Budget d'opération
Achat de livres bibliothèque	13 000 \$	Budget d'opération
Remplacement du chalet du parc Émile-Asselin	250 000 \$	Emprunt et subvention
	398 000 \$	

.... ADOPTÉE

Période de questions

Aucune question écrite n'est parvenue avant la séance extraordinaire.

20-12-7541 Levée de la session extraordinaire du 14 décembre 2020

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 soit levée à 20h35.

.... ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général